
LE MONDE / 16 Novembre 1998 / Page 23

**CARNET
DISPARITIONS**

Yvon Chotard

Un artisan de la politique contractuelle

JACQUES CHIRAC et Martine Aubry ne s'y sont pas trompés en rendant hommage, vendredi 13 novembre, à Yvon Chotard, mort la veille dans un hôpital de la région parisienne, à l'âge de soixante-dix-sept ans (Le Monde du 14 novembre). Le président de la République, qui était son ami, a parlé d'un " artisan inlassable du dialogue social ". La ministre de l'emploi et de la solidarité, qui s'était souvent opposée à lui mais l'appréciait, a évoqué aussi " une grande figure du dialogue social ". De 1972 à 1986, comme vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, Yvon Chotard, habile et souvent retors, a symbolisé les plus riches heures de la politique contractuelle interprofessionnelle.

Né le 25 mai 1921 à La Madeleine (Nord), fils d'un industriel vendéen du textile et d'une mère lyonnaise, Yvon Chotard fait une partie de ses études dans un collège de jésuites à Lille. Etudiant, il s'engage dans la Résistance, dans le réseau Alliance, et se retrouve avec plusieurs centaines de ses camarades, le 11 novembre 1940, place de l'Etoile pour braver les forces d'occupation en criant " Vive la France ". En 1945, il fonde sa maison d'éditions, France- Empire, qu'il préside jusqu'à son rattachement, en 1990, à Desquenne et Giral, avant de s'orienter vers le syndicalisme patronal. Il fonde, et préside, en 1952, les Jeunes Chambres économiques françaises, avant de présider, en 1965, le patronat chrétien. " LIBERAL SOCIAL "

Chrétien engagé mais plutôt traditionnel, il défend les valeurs de la famille - il a huit enfants à qui il donne à chacun un prénom breton - et s'inspire dans son action de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Dès 1964, il entre au Conseil économique et social où il noue des contacts discrets et efficaces avec les syndicats. Mais le vrai tournant de sa carrière se produit en 1971 quand, devenu président de la commission enseignement- formation du CNPF, il se forme à l'école de François Ceyrac. Un an après, il prend les rênes de la commission sociale et devient un artisan de la politique contractuelle.

Interlocuteur respecté des syndicats, Yvon Chotard déploie un art consommé de la mise en scène, sachant au moment opportun pousser un vrai coup de gueule avant de feindre un assoupissement tout aussi politique. Il a la dignité d'un prélat de la curie romaine mais rien de l'onctuosité ecclésiastique. Pour négocier, il rogne volontiers sur ses lectures nocturnes de manuscrits ou de livres - en 1975, il prend la présidence du Syndicat national de l'édition qu'il abandonne en 1979, après la libération du prix du livre par René Monory, et préside le Cercle de la librairie - mais ne sacrifie jamais son tennis du samedi. La méthode Chotard aboutit dans les années 70 à une explosion contractuelle avec de nombreux accords (sécurité de l'emploi, mensualisation, formation professionnelle, assurance- chômage...). " Libéral social ", proche du gaullisme, défenseur d'une " participation active " des salariés, il ne cache pas ses craintes, en 1981, lors de l'arrivée des socialistes au pouvoir. Il croise le fer avec Pierre Mauroy sur la réduction du temps de travail, signant un accord sur les 39 heures tout en récusant - déjà ! - l'objectif des 35 heures, " par réalisme ". Moins inspiré, il combat les lois Auroux de 1982, réclamant même, en 1983, une alternance

politique " s'il n'y a pas d'autres moyens pour obtenir [leur abrogation]. En juin 1983, il agite l'épouvantail d'une grève des cotisations si le gouvernement relève la contribution des entreprises à l'assurance-chômage.

REFORME DE LA " SECU "

Pourtant, malgré ses fougades, Yvon Chotard défend bec et ongles le pré carré contractuel, privilégiant l'axe CNPF-FO mais ménageant la CFDT. Il propose même, en 1986, aux syndicats de définir un " ordre public social " regroupant des domaines du droit social où " il ne serait pas possible de déroger ". Il plaide alors pour un recul de l'Etat " au profit du contractuel " et se heurte de plus en plus à la volonté d'Yvon Gattaz de transformer le CNPF - déjà ! - en " parti des entreprises ". Avec Yvon Gattaz la mésentente est originelle : en 1981 il l'affronte, avec l'appui d'Ambroise Roux, pour la présidence du CNPF. Battu d'une voix en conseil exécutif, consolé par une première vice-présidence du CNPF, il se fait l'avocat, après l'échec de la négociation de 1984 sur la flexibilité, d'une " politique sociale plus libérale ". Au lendemain des législatives de 1986, il démissionne en expliquant à Jacques Chirac qu'il n'a pas les moyens d'exercer ses fonctions.

Yvon Chotard se lance, une seconde fois, à l'assaut de la présidence du CNPF. Le 16 décembre 1986, à l'assemblée générale, il n'obtient que 130 voix contre 354 à François Perigot. Il se plaint du lâchage de François Ceyrac. Yvon Chotard quitte le patronat mais non le combat social. N'ayant pas réussi à réformer une Sécurité sociale qu'il décrit, en 1977, comme " une immense machine anonyme, irresponsable et sacrée ", il tente en vain, en 1988, de faire adopter une réforme de son financement par le Conseil économique et social.

Auteur de deux livres - Les Patrons et le patronat (Calmann-Lévy, 1986), Comment sauver la Sécurité sociale ? (Economica, 1989) - il se consacre pleinement, à partir de 1987, au Bureau international du travail (BIT). Jacques Chirac le nomme représentant de la France et il en présidera, deux fois, en 1991 et 1995, le conseil d'administration. Il se singularise par ses mises en garde sur le travail des enfants, jugeant que " le développement du commerce mondial, la libéralisation des échanges ne peuvent se faire en fermant les yeux (...) sur la situation de millions d'enfants ". Libéral et humaniste.

MICHEL NOBLECOURT

[Article 5/7](#)

[Liste](#)

[Précédent](#)

[Suivant](#)

Droits de reproduction et de diffusion réservés. © Le Monde janvier, 1999. Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la Licence de droits d'usage, en acceptant et en respectant les dispositions. Lire la [Licence](#).